



# Assemblée Citoyenne



## ASSEMBLÉE CITOYENNE Avis citoyen

### La Santé à Évry-Courcouronnes

## Sommaire

<b>UNE ASSEMBLEE CITOYENNE SUR LE THÈME DE LA SANTÉ À ÉVRY-COURCOURONNES.....</b>	<b>4</b>
<b>La Santé, un sujet choisi par les membres de l'Assemblée Citoyenne .....</b>	<b>4</b>
<b>Comment s'est-elle déroulée ? .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION : La Santé, un enjeu clé à Évry-Courcouronnes .....</b>	<b>6</b>
<b>AXE 1 – Communication en santé .....</b>	<b>8</b>
<b>UNE INFORMATION LOCALE, FIABLE ET PARTAGÉE .....</b>	<b>8</b>
LEVIER : La mise en place d'outils vérifiés et fiables .....	8
LEVIER : La communication de la ville sur les actions en faveur de la santé .....	8
LEVIER : La mise en place d'un temps commun sur la santé .....	8
<b>UNE INFORMATION ADAPTÉE ET ACCESSIBLE À TOUS .....</b>	<b>9</b>
LEVIER : L'information dès le plus jeune âge dans une logique de prévention .....	9
LEVIER : L'amélioration de l'accessibilité de l'information .....	9
LEVIER : Les acteurs du territoire comme relais d'information sur les questions de santé .....	9
LEVIER : La santé environnementale et l'urbanisme favorable à la santé comme sujet récurrent et appréhendable par tous .....	9
<b>UNE INFORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES .....</b>	<b>10</b>
LEVIER : La mise en place d'actions spécifiques pour communiquer et sensibiliser sur les bonnes pratiques en cas de fortes chaleurs .....	10
LEVIER : Le développement d'une communication simple, pertinente et fiable pour encourager le manger mieux, sain et durable à Évry-Courcouronnes.....	10
<b>AXE 2 – Santé environnementale .....</b>	<b>11</b>
<b>DÉVELOPPER UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FAVORABLE À LA SANTE .....</b>	<b>11</b>
LEVIER : La révision du PLU pour impulser un aménagement du territoire favorable à la santé.	11
LEVIER : L'implication des élus pour favoriser la santé .....	11
<b>RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS DES VAGUES DE CHALEUR ET DES CANICULES .....</b>	<b>12</b>
LEVIER : La réduction de la chaleur à l'intérieur des bâtiments.....	12
LEVIER : La création d'îlots de fraîcheur pour atténuer les fortes chaleurs .....	12
LEVIER : L'adaptation à l'augmentation des vagues de chaleur :.....	12
<b>AGIR POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR .....</b>	<b>12</b>
LEVIER : Le suivi de la pollution de l'air et de ses effets.....	12
LEVIER : Les actions sur les mobilités pour réduire la pollution de l'air.....	12
LEVIER : L'atténuation de l'exposition aux polluants chimiques .....	13
LEVIER : Les stratégies d'atténuation pour la qualité de l'air intérieur.....	13
<b>AXE 3 – Alimentation saine, équilibrée et durable .....</b>	<b>14</b>
<b>DÉVELOPPER ET GARANTIR LES CONDITIONS D'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE, ÉQUILIBRÉE ET DURABLE .....</b>	<b>14</b>
LEVIER : L'exemplarité de la ville d'Évry-Courcouronnes en matière d'alimentation saine et durable .....	14
LEVIER : Le développement d'un environnement favorable à une alimentation saine et durable à l'échelle des quartiers et de la Ville.....	14
<b>SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS SUR LES BONNES PRATIQUES ALIMENTAIRES POUR MIEUX MANGER .....</b>	<b>15</b>
LEVIER : La mise en place d'une démarche éducative visant à améliorer, de façon progressive et significative, les pratiques alimentaires à Évry-Courcouronnes .....	15

<b>AXE 4 – Pratique sportive autonome .....</b>	<b>16</b>
<b>UNE PRATIQUE AUTONOME PROCHE DE CHEZ SOI, ATTRACTIVE ET CONNUE.....</b>	<b>16</b>
LEVIER : La visibilité des espaces supports de pratique autonome .....	16
LEVIER : L'amélioration et l'enrichissement des installations .....	16
LEVIER : La réduction des nuisances et des risques .....	16
<b>UNE PRATIQUE AUTONOME OUVERTE À TOUS ET ACCOMPAGNÉE .....</b>	<b>17</b>
LEVIER : Le développement de pratiques intergénérationnelles .....	17
LEVIER : Accompagner les usages et réduire les freins à la pratique .....	17
<b>LA PRATIQUE AUTONOME COMME LEVIER DE DÉCOUVERTE ET DE COLLECTIF .....</b>	<b>17</b>
LEVIER : La pratique autonome pour découvrir le territoire .....	17
LEVIER : Le développement de démarches collectives .....	18

## UNE ASSEMBLEE CITOYENNE SUR LE THÈME DE LA SANTÉ À ÉVRY-COURCOURONNES

L'Assemblée Citoyenne est un **dispositif participatif** mis en place par la Ville d'Évry-Courcouronnes pour constituer un nouvel espace de dialogue sur les **sujets à l'échelle de la Ville**, en complément des instances de quartier.

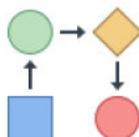
Concrètement, il s'agit pour un groupe d'habitantes et d'habitants de profils variés de répondre collectivement à une ou plusieurs questions posées par le Maire ou par les membres de l'Assemblée sur un sujet important pour l'avenir d'Évry-Courcouronnes. L'objectif est de **construire une réflexion collective** dans **une ambiance conviviale et constructive**.

En formalisant un « **Avis Citoyen** », l'Assemblée Citoyenne apporte ainsi son regard citoyen pour nourrir la réflexion des élus. L'avis de l'Assemblée Citoyenne reste consultatif. Dans une logique de transparence, cet avis sera rendu public sur le site de la Ville et restitué publiquement. La municipalité s'engage à répondre aux propositions qui seront faites pour expliquer celles qu'elle retient et celles qu'elle ne suit pas.



### Un panel diversifié de 53 membres

Reflet de la diversité des habitantes et habitants d'Évry-Courcouronnes



### Une méthode permettant une information et une délibération collective

Avec des temps d'information et des temps de réflexion collective



### Une question précise posée à l'Assemblée

Pour avoir une réponse utile, qui éclairera la décision des élus

La composition de l'Assemblée Citoyenne cherche à réunir une **diversité de profils** pour encourager les échanges de points de vue sur la base d'une large diversité d'expériences. Le respect des équilibres en termes d'âge, de parité, de représentation des quartiers, est par ailleurs recherché. Les participants ont également pour point commun de ne pas être des spécialistes « techniques » du sujet traité.

### Composition de l'Assemblée Citoyenne

53 membres

30 habitants	13 membres d'instances locales	7 acteurs associatifs	3 membres d'institutions
--------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------

## La Santé, un sujet choisi par les membres de l'Assemblée Citoyenne

La question de la santé est multidimensionnelle, elle touche divers enjeux de la vie quotidienne pour les habitants d'Évry-Courcouronnes. En matière de santé, la Ville a fait le choix d'agir « directement » sur la prévention, le cadre de vie, l'environnement, l'accès à l'activité sportive, ... Il a ainsi été proposé à l'Assemblée de se concentrer sur ces **principaux axes transversaux et thématiques suivants** :

**Communication en santé** Comment informer les habitants sur les questions de santé ? Quelles informations sont nécessaires ? Comment mieux sensibiliser et améliorer la prévention ?

**Santé environnementale** Comment favoriser un environnement favorable à la santé des habitants ? Notamment au regard des effets induits par le dérèglement climatique en cours ?

### Alimentation saine, équilibrée et durable

Comment permettre aux habitants d'Évrý-Courcouronnes de manger mieux et sain ? Quelles peuvent être les actions à mener ?

### Pratique sportive autonome

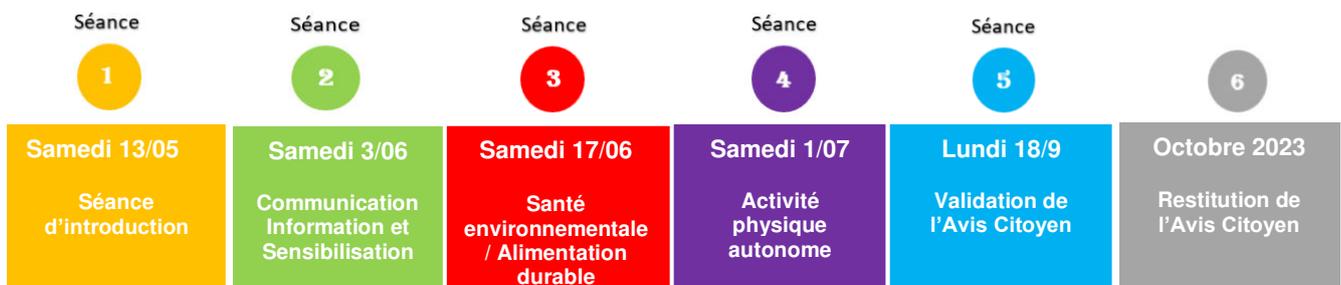
Usage et accompagnement des aires de pratique sportive autonome : quels dispositifs seraient nécessaires ?

Dans la perspective de la rédaction de son nouveau **Contrat Local de Santé (CLS)**, la possibilité d'introduire les questions relatives à la santé comme sujet de travail auprès des membres de l'Assemblée Citoyenne constitue une **réelle opportunité pour la Ville**. Cet avis citoyen **enrichira donc les réflexions de la municipalité**.

## Comment s'est-elle déroulée ?

Le déroulement d'une Assemblée Citoyenne est une démarche exigeante visant une information des participants, d'une part, et une délibération collective, d'autre part.

Réunis sur plusieurs séances, les membres de l'Assemblée Citoyenne ont mené une réflexion sur plusieurs thématiques ciblées.



- La première séance a permis de prendre connaissance et de se familiariser avec le sujet, afin d'établir un premier **état des lieux spontané et partagé** concernant la santé à Évrý-Courcouronnes ;
- Lors de la deuxième séance, l'Assemblée Citoyenne a échangé autour de l'axe thématique de la **communication** ;

*Les membres de l'Assemblée ont auditionné l'experte Anne Laurent de l'Association « Pas de côté en santé » sur la Communication en santé.*

- Deux thématiques ont été abordées lors de la troisième séance : la **santé environnementale** et l'**alimentation saine et durable** ;

*Les membres de l'Assemblée ont auditionné sur ces deux thématiques les expertes Tania Pacheff, consultante en nutrition et Lucie Adélaïde, Doctorante et spécialiste en santé environnementale.*

- La quatrième séance a permis de traiter de la thématique de la **pratique sportive autonome** ;

*Les membres de l'Assemblée ont auditionné l'experte Karine Dupouy, ainsi que M. Yvan Couvidat, Adjoint au Maire en charge du sport, sur le sujet sport-santé et la pratique autonome à Évrý-Courcouronnes.*

- La dernière séance plénière consistera à **valider collectivement l'Avis citoyen**.

# AVIS CITOYEN

## INTRODUCTION : La Santé, un enjeu clé à Évry-Courcouronnes

### Une municipalité très engagée en matière de santé

**La santé fait partie des socles fondamentaux.** Or aujourd'hui, elle fait face à de grandes difficultés : changements de politique de la santé, vieillissement des professionnels, augmentation de la démographie,... Ces bouleversements provoquent des conséquences spécifiques : hôpitaux saturés, déserts médicaux (l'Île-de-France est aujourd'hui le premier désert médical en France).

Et comme beaucoup de villes, Évry-Courcouronnes **fait face à différentes problématiques en matière de santé**, notamment en termes d'accès aux soins, avec le départ à la retraite des médecins issus de la génération « baby-boom ». Leur taux de remplacement nécessaire est de 2 pour 1, car les jeunes médecins ne veulent plus exercer dans les mêmes conditions horaires que leurs aînés. À ce jour, la ville compte 58 médecins généralistes pour 70.000 habitants contre 68 en 2021. Un chiffre qui devrait diminuer dans les années à venir.

Bien que la santé ne soit pas une compétence des collectivités locales, **la municipalité se mobilise pleinement** dans la prise en charge des questions relatives à la santé et met les moyens nécessaires pour une politique forte et ambitieuse en matière de santé. En effet, elle **recherche activement des professionnels de santé** et elle intervient dans la **gestion des crises sanitaires**, comme cela a pu être le cas récemment avec la COVID-19. Elle œuvre ainsi à la prise en charge de la santé des habitants à travers son Centre municipal de santé et prévient différentes pathologies en réalisant des interventions spécifiques pour informer les habitants et promouvoir des comportements favorables à leur santé.

Volontariste, la **municipalité promeut également le territoire** en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Centre Essonne pour inciter les médecins à exercer sur la ville notamment au sein des **Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) comme la MSP Simone Veil dans le quartier du Canal** (propriété de la Ville), véritable pilier de proximité pour la santé des habitants. Par ailleurs, la Ville met en place un **Contrat Local de Santé (CLS)**, outil de contractualisation entre l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**, **la Ville et les partenaires œuvrant sur le territoire en matière de santé**. Il est adopté par de nombreux signataires - (ARS<sup>1</sup>, Préfecture, CPAM<sup>2</sup>, CHSF<sup>3</sup>, Education nationale, Conseil départemental, Grand Paris Sud, les professionnels de santé regroupés en Communauté Professionnelle de Santé – CPTS) - afin de fixer une stratégie, des objectifs et un programme d'actions pluriannuel pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

L'ensemble de ces actions est coordonné par la **Direction de la santé de la Ville d'Évry-Courcouronnes** qui œuvre aussi à la prévention sur diverses problématiques de santé.

### Tendre vers une approche globale de la santé

L'état de santé d'une personne se caractérise par des interactions complexes entre plusieurs facteurs individuels, socio-environnementaux et économiques. La **santé des individus dépend donc de l'environnement** dans lequel ils évoluent, élargissant le champ de la santé au-delà de l'accès aux soins. Face à l'**évolution de nos modes de vie**, la question de la santé ne se traite plus du tout de la même manière qu'il y a trente ans en matière d'accompagnement de la population. Aussi, **certaines populations peuvent être plus exposées aux risques** selon leurs lieux de vie, leurs catégories socio-

<sup>1</sup> ARS : Agence Régionale de Santé

<sup>2</sup> CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

<sup>3</sup> CHSF : Centre Hospitalier Sud Francilien

professionnelles ou encore leurs habitudes de vie. Il est donc essentiel d'avoir une vision globale de la santé et d'intégrer tous les publics.

Un constat qui montre la **diversité des enjeux en matière de santé**, allant au-delà de la question de la pénurie des professionnels de santé et s'orientant vers l'importance de la prévention, de l'ouverture et du travail avec les populations. Il s'agit donc de **travailler non pas pour, mais avec eux** sur leur environnement de santé, en abordant des questions telles que **la communication, l'alimentation, l'environnement, la pratique sportive**, sur lesquelles il est important d'agir collectivement pour améliorer la santé de tous.

Tout au long des séances, les membres de l'Assemblée Citoyenne ont donc été invités **à redéfinir ce qu'est la problématique de la santé, mieux la comprendre et l'appréhender de façon large**, sans se focaliser uniquement sur la question de l'offre de santé. L'avis citoyen se formalise avec le « nous », puisqu'il est la **parole synthétisée et commune** exprimée par les membres au cours de l'ensemble des séances.



## AXE 1 – Communication en santé

La communication pour la santé, c'est utiliser des stratégies, des outils visant à informer, à influencer les décisions et les comportements individuels et collectifs propices à l'amélioration de la santé. Elle se distingue par les objectifs et les publics qu'elle vise. Elle s'exerce dans des contextes multiples : relation entre patients-professionnels de santé (tous les lieux de soins), information sur les droits et sur l'accès à la santé (Assurance maladie), communication institutionnelle (Santé publique France, Institut National du Cancer), campagnes de sensibilisation destinées au grand public, etc...

De façon unanime, nous nous accordons sur le fait que la communication en santé ne se résume pas aux campagnes grands médias auxquelles est soumise de façon régulière la population. D'ailleurs, celle-ci s'applique de différentes manières : descendante (des institutions, professionnels de santé vers les citoyens) ; ascendante (des citoyens vers les professionnels et les organisations de santé) ou transversale (partage des informations et des connaissances, dialogue).

### UNE INFORMATION LOCALE, FIABLE ET PARTAGÉE

**Ensemble, nous avons fait le constat que :**

- les informations peuvent se trouver à différents endroits, sans forcément de vérification ou de hiérarchisation, nous sommes donc facilement exposés à des phénomènes de fakenews,
- trouver des informations sur l'offre de santé à l'échelle locale est difficile, nous recourons à l'information de pair à pair, ce qui nous permet d'obtenir des informations plus précises.

#### LEVIER : La mise en place d'outils vérifiés et fiables

- ✓ **Proposition :** Créer un annuaire actualisé et fiable qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé (médecins, spécialistes, acteurs de la santé, cabines de téléconsultation), accessible en mairie et/ou consultable sur le site internet de la ville, mais aussi relayé par les Maisons de quartier, les associations, etc.

#### LEVIER : La communication de la ville sur les actions en faveur de la santé

- ✓ **Proposition :** Mettre en place une rubrique santé dans la Quinzaine pour rendre plus lisible les informations en Santé portées par la Ville et les associations locales avec la création d'un logo de la Santé « Evry-Courcouronnes » à décliner sur l'ensemble des outils de communication.

#### LEVIER : La mise en place d'un temps commun sur la santé

- ✓ **Proposition :** Organiser un forum de la Santé à Évry-Courcouronnes qui associera différents acteurs du territoire (Ville, associations, institutions, établissements scolaires, etc.) et qui proposera :
  - des ateliers ludiques gratuits et accessibles à tous (sur le thème du sport, de la nutrition, sur les risques psycho-sociaux, etc.).
  - un État des lieux de la santé qui définit un bilan de la santé à l'échelle de la ville (remontée d'informations) afin d'identifier des problématiques spécifiques,
  - une présentation du Contrat Local de Santé auprès des habitants notamment dans le cadre des Conseils de quartier (organisation de réunions plénières pour les Conseils de quartier intéressés).
  - un temps de valorisation des métiers de la santé pour inciter les jeunes Evry-Courcouronnais à s'orienter vers la filière médicale : présence des professionnels de la santé (idée de recrutement, valorisation des filières...) et invitation des lycées de la Ville.

## UNE INFORMATION ADAPTÉE ET ACCESSIBLE À TOUS

### Ensemble, nous avons fait le constat que :

- nous ne nous reconnaissons pas dans les campagnes nationales où l'information nous apparaît comme « hors sol » et bien que nécessaire, où l'information apparaît insuffisante face aux réalités de notre quotidien.
- différents publics semblent éloignés des questions autour de la santé en fonction de problématiques très diverses. Nous aimerions la mise en place d'actions pour mieux les intégrer et les prendre en compte, dans une logique de prévention, de démarches d'aller-vers et la mobilisation des ressources locales afin de faire le lien avec les populations.

### LEVIER : L'information dès le plus jeune âge dans une logique de prévention

- ✓ **Proposition 1 : Organiser des actions pour la détection précoce de maladies à l'école** (de la primaire au collège) accompagnée de démarches de sensibilisation qui pourront prendre la forme d'une journée de la santé à l'école.
- ✓ **Proposition 2 : Créer des messages ciblés pour et avec les jeunes notamment via les réseaux sociaux** en se servant d'influenceurs locaux (messages de prévention positifs auprès des jeunes).

### LEVIER : L'amélioration de l'accessibilité de l'information

- ✓ **Proposition 1 : Réfléchir à la mise en place d'un Point info et/ou d'un Bus Info Santé**, ainsi que de différentes actions de sensibilisation ludiques dans une logique d'aller vers les familles et les publics éloignés de l'information (Cafés « débat », projections de films, création d'outils BD), en tenant compte des actifs en adaptant les horaires.
- ✓ **Proposition 2 : Réfléchir à la mise en place de groupes forum permettant des échanges anonymes sur des questions de santé** (sur internet ou ligne d'écoute) : espaces de discussion local et anonyme sur des thématiques particulières de santé (recommandations de médecins, thématiques de santé, prévention à la santé mentale, etc.).
- ✓ **Proposition 3 : Développer des campagnes de communication qui intègrent les réalités locales et sociales des habitants** en adaptant la communication généraliste aux habitants.

### LEVIER : Les acteurs du territoire comme relais d'information sur les questions de santé

- ✓ **Proposition :** Impliquer les différents acteurs du territoire pour développer la communication en :
  - Informant les citoyens via les associations et au sein des Maisons de Quartier : mise en place d'actions de sensibilisation et organisation d'ateliers avec des professionnels de santé spécialisés sur certains sujets (prévention santé, biodiversité, pollution de l'air, alimentation, etc.),
  - Proposant des formations aux premiers secours dans les Maisons de quartier,
  - Mettant en place des actions de sensibilisation auprès des actifs du territoire sur des sujets afin d'améliorer leur santé (addictions, gestion de la charge de travail, sédentarité, ...) et informant sur les établissements et les cabines de téléconsultations avec des horaires décalés permettant des soins en soirée et week-end,
  - Mettant à contribution les professeurs avec la mise en place d'enseignements spécifiques dans les écoles.

### LEVIER : La santé environnementale et l'urbanisme favorable à la santé comme sujet récurrent et appréhendable par tous

- ✓ **Proposition 1 : Intégrer un volet santé/climat dans l'application de la ville** ou créer une application sur la thématique santé-climat.
- ✓ **Proposition 2 : Organiser un évènement autour de la Fresque du climat et élaborer un quiz** pour une sensibilisation ludique.

- ✓ **Proposition 3 : Ouvrir des cahiers de doléances** au sein des mairies et des Maisons de quartier pour réunir les remontées des habitants sur les problématiques de santé environnementale.
- ✓ **Proposition 4 : Informer davantage sur les consultations en cours « type PLU » et concerter de façon plus ludique** afin de mieux expliquer l'impact de certains projets sur le sujet santé/climat avec la mise en place de supports plus pédagogiques et des informations plus concrètes.

## UNE INFORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES

**Ensemble, nous avons fait le constat que** pour un passage de l'information à l'action, il est nécessaire d'accompagner vers les bonnes pratiques dans le but d'améliorer la santé et de réduire les risques.

### LEVIER : La mise en place d'actions spécifiques pour communiquer et sensibiliser sur les bonnes pratiques en cas de fortes chaleurs

- ✓ **Proposition :** Développer une campagne d'information pour adopter les bons gestes lors des épisodes de canicule :
  - Lancer une gamme de « goodies Évry-Courcouronnes » pour protéger de la chaleur (éventail, casquette, ombrelle),
  - Mettre en place des actions de communication pour favoriser la gestion du chaud hors climatisation (techniques traditionnelles et ventilation),
  - Créer une carte partagée des îlots de fraîcheur qui renseigne leur emplacement pour que chacun puisse en bénéficier,
  - Proposer des cours pédagogiques sur le sujet dans les écoles et des moments de sensibilisation dans les EHPAD<sup>4</sup> pour éviter les mauvaises surprises (appeler, rendre visite aux personnes en potentiel danger).

### LEVIER : Le développement d'une communication simple, pertinente et fiable pour encourager le manger mieux, sain et durable à Évry-Courcouronnes

- ✓ **Proposition 1 :** Développer différents outils de communication pour faire connaître les fournisseurs d'alimentation saine et durable notamment en valorisant les lieux permettant d'avoir une offre de circuits-courts et de produits BIO, les marchés, les AMAP<sup>5</sup> (ouverture, modalités d'achats, etc.), les restaurants de la Ville qui respectent les principes d'une alimentation saine et durable, notamment via des cartographies, des guides ou des articles dans la Quinzaine.
- ✓ **Proposition 2 :** Mettre en place des dispositifs d'informations sur les bonnes pratiques alimentaires avec par exemple :
  - La mise en place d'une campagne d'information sur les panneaux publicitaires de la Ville mettant en avant les bonnes pratiques alimentaires,
  - L'organisation de réunions d'information sur l'alimentation durable et saine sur les risques des perturbateurs endocriniens, le contenu des labels Bio, les équilibres nutritionnels, ou encore la lecture et la compréhension des étiquettes alimentaires,
  - La réalisation d'un guide des bonnes pratiques alimentaires en partenariat avec les associations du territoire, qui informe des outils existants et qui pourra servir de référence pour les crèches, les écoles, les Maisons de quartier, etc.,
  - Un outil ou une campagne d'information dédiée aux étudiants soucieux d'adopter une alimentation saine locale, de saison et issue de l'agriculture respectueuse de l'environnement.

<sup>4</sup> EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

<sup>5</sup> AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

## AXE 2 – Santé environnementale

Aujourd'hui, nous faisons face à des enjeux climatiques, avec différentes conséquences mises en évidence dans les rapports 2021 et 2022 du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), tels que des dommages sévères sur les systèmes naturels et humains ou l'intensification des événements extrêmes.

Des changements environnementaux qui ont une influence sur notre santé. D'ailleurs, l'augmentation de la chaleur a de réels effets avec des risques cardiovasculaires, respiratoires, rénaux, psychiatriques, neurologiques et périnataux. D'autres effets peuvent avoir un impact sur la santé comme par exemple la pollution de l'air, de l'eau ou des sols.

## DÉVELOPPER UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE FAVORABLE À LA SANTÉ

Ensemble, nous avons fait le constat que :

- Le choix du terme « Aménagement » apparaît plus approprié que le terme « Urbanisme » car cela permet une approche plus large et touche à d'autres éléments que le règlement d'urbanisme en incluant notamment l'ensemble des aspects urbains et paysagers.
- Nous souhaitons plus de nature en ville, garante d'air pur, de rafraîchissement, de support pour la biodiversité et qui embellit notre cadre de vie. C'est un élément essentiel pour la santé des citoyens qui est à préserver et à développer.

### LEVIER : La révision du PLU<sup>6</sup> pour impulser un aménagement du territoire favorable à la santé

- ✓ **Proposition** : Inclure un chapitre sur le changement climatique dans le PLU afin d'y intégrer différentes innovations et exigences permettant de favoriser la santé environnementale de manière ambitieuse. Pour exemples, le durcissement du minimum de surface verte non construit par îlot, le renforcement de normes d'isolations (sonores ou thermiques), l'obligation d'installation de volets pour améliorer le confort des logements, etc.

### LEVIER : L'implication des élus pour favoriser la santé

- ✓ **Proposition** : Inciter les élus à se saisir du sujet de la santé environnementale à travers :
  - L'appropriation des propositions de l'Avis citoyen afin que celui-ci puisse être relayé auprès des services, des partenaires de la Ville et des prestataires.
  - La mise en place **diagnostic sur la santé environnementale** permettant de formaliser un état des lieux du territoire sur la question.
  - La mise en place **d'arrêtés municipaux** comprenant des mesures visant à améliorer la santé des habitants.
  - La définition de **cahiers des charges et recommandations qui garantissent la santé** (méthodes de construction, végétalisation et nature en ville, etc.) à intégrer notamment dans les appels d'offres pour guider le choix des prestataires privés et contraindre ces derniers à s'engager envers la santé environnementale dans leur approche et leurs prestations.

### LEVIER : L'atténuation du bruit et des nuisances sonores du quotidien

- ✓ **Proposition** : Mener une réflexion sur la réduction des nuisances sonores à travers des mesures visant à diminuer le bruit dès la conception d'aménagements (infrastructures, équipements et bâtiments), ainsi qu'à la réduction des nuisances déjà présentes au quotidien.

---

<sup>6</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme

## RÉDUIRE LES EFFETS NÉGATIFS DES VAGUES DE CHALEUR ET DES CANICULES

**Ensemble, nous avons fait le constat que** les phénomènes de vagues de chaleur dans les périodes estivales impliquent une adaptation forte des habitants qu'il s'agit d'accompagner.

### LEVIER : La réduction de la chaleur à l'intérieur des bâtiments

- ✓ **Proposition :** Mettre en place des mesures favorisant l'adaptation du bâti aux fortes chaleurs pour un meilleur confort en été :
  - en utilisant des matériaux plus responsables (bois, matériaux biosourcés),
  - en obligeant l'isolation des nouveaux logements et anciens bâtiments tout en favorisant l'installation de systèmes de refroidissements passifs (public et privé),
  - en mettant en place un partenariat entre la Ville et l'ALEC<sup>7</sup> pour favoriser les aides (changement des fenêtres/volets, mise en place de réglottes d'ombrages) et en développant des mesures en faveur d'une approche combinée hiver et été (isolation),
  - en innovant pour limiter l'exposition aux rayons du soleil (exemple : bâtiments rotatifs).

### LEVIER : La création d'îlots de fraîcheur pour atténuer les fortes chaleurs

- ✓ **Proposition 1 :** Créer des îlots de fraîcheur dans l'espace public en utilisant l'eau (fontaines à eau, brumisateurs, jets d'eau) et la végétalisation (débitumisation de la ville et des cours d'écoles, façades et toits végétalisés sur les bâtiments et les parkings).
- ✓ **Proposition 2 :** Favoriser la création d'espaces ombragés (aménagement de zones ombragées sur les lieux dédiés à l'attente, pergolas, abris sur les stations de transport en commun, etc) et identifier des locaux « refuges » en cas de très grosse vague de chaleur/canicule.

### LEVIER : L'adaptation à l'augmentation des vagues de chaleur :

- ✓ **Proposition :** Mettre en place une réflexion sur l'adaptation des horaires de travail et d'ouverture des commerces pour profiter des heures les plus agréables de la journée.

## AGIR POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

**Ensemble, nous avons fait le constat que :**

- la Ville avait été innovante dans sa conception sur la question de la pollution de l'air avec le principe d'urbanisme de dalle qui permettait de séparer les circulations piétonnes des circulations automobiles réduisant ainsi l'exposition des habitants aux pots d'échappement,
- nous sommes en faveur de l'adoption de stratégies pour la qualité de l'air extérieur et il nous apparaît essentiel d'identifier et d'explorer différents leviers pour réduire les polluants.

### LEVIER : Le suivi de la pollution de l'air et de ses effets

- ✓ **Proposition :** Mise en place de capteurs permettant des mesures régulières de la qualité de l'air pour avoir un suivi de la pollution de l'air sur le territoire et informer les citoyens (seuil, comparaison avec villes voisines).

### LEVIER : Les actions sur les mobilités pour réduire la pollution de l'air

- ✓ **Proposition 1 :** Limiter l'utilisation de la voiture et développer les mobilités douces pour réduire les émissions de particules fines : développement des transports en commun (fréquence, régularité), utilisation de vélos et trottinettes, élargissement des espaces piétons, réduction de la vitesse des véhicules (limitation 30, chicanes).
- ✓ **Proposition 2 :** Préserver et entretenir les passerelles piétonnes pour faciliter les déplacements doux.

---

<sup>7</sup> ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

## LEVIER : L'atténuation de l'exposition aux polluants chimiques

- ✓ **Proposition 1** : Mettre en place différents dispositifs visant à réduire la présence de polluants chimiques dans l'air (capteurs de particules, murs en matériaux adaptés) et en augmenter la présence de végétation autour des voiries et le long des autoroutes.
- ✓ **Proposition 2** : Installer des filtres pour les polluants en sortie des usines susceptibles de rejeter des substances chimiques et utiliser au maximum la géothermie dans les nouveaux projets urbains comme source d'énergie propre pour réduire la pollution dans l'air.
- ✓ **Proposition 3** : Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et biocides par les services municipaux et ses prestataires (herbicides, fongicides, acaricides) pour l'entretien des espaces verts et autres espaces extérieurs.

## LEVIER : Les stratégies d'atténuation pour la qualité de l'air intérieur

- ✓ **Proposition 1** : Imposer des mesures auprès des constructeurs pour favoriser la qualité de l'air dans les futures constructions et améliorer les aménagements intérieurs des bâtiments existants (végétalisation, matériaux, etc.).
- ✓ **Proposition 2** : Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles pour limiter l'exposition des enfants.
- ✓ **Proposition 3** : Mettre en place des aides auprès des habitants pour le changement tous les deux ans des filtres à particules au sein des habitacles de voitures.



## AXE 3 – Alimentation saine, équilibrée et durable

La production croissante d'aliments transformés, l'urbanisation rapide et l'évolution des modes de vie ont provoqué de réels changements dans les habitudes alimentaires. Nous consommons désormais davantage d'aliments très caloriques, riches en graisses, en sucres libres ou en sel. Paradoxalement, nous aspirons à manger mieux et sain et nous souhaitons privilégier davantage des produits plus qualitatifs pour notre bien-être. Or, de nombreux facteurs sociaux et économiques influencent nos habitudes alimentaires (revenus, coût des aliments, préférences alimentaires, croyances, traditions...).

Manger sainement, c'est manger équilibré et durable. L'équilibre alimentaire se construit en consommant des aliments variés et correctement proportionnés. Il dépend aussi de la provenance des produits (maraîcher, petit producteur, supermarché...), de la manière dont ils ont été cuisinés (fait maison ou plat préparé) ou de leur conditionnement.

## **DÉVELOPPER ET GARANTIR LES CONDITIONS D'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINES, ÉQUILIBRÉE ET DURABLE**

**Ensemble, nous avons fait le constat que :**

- tendre vers une alimentation de qualité consiste à faciliter l'accès à celle-ci en privilégiant les circuits courts et l'approvisionnement en produits de qualité et bio,
- intégrer cette alimentation dans le quotidien passe par le fait d'inscrire la Ville d'Evry-Courcouronnes dans une logique d'exemplarité et d'agir pour un environnement favorable,
- rendre possible l'accès à une alimentation saine à tous est essentiel, y compris aux plus démunis.

### **LEVIER : L'exemplarité de la ville d'Evry-Courcouronnes en matière d'alimentation saine et durable**

- ✓ **Proposition 1 : Développer l'exemplarité de la restauration collective municipale en :**
  - favorisant l'alimentation bio dans les restaurations collectives et lors des manifestations organisées par la Ville,
  - supprimant l'utilisation de couverts et de gobelets à usage alimentaire en plastique et en réduisant ainsi l'exposition aux perturbateurs endocriniens,
  - privilégiant le recrutement de cuisiniers formés aux bonnes pratiques dans les restaurations scolaires de la Ville,
  - se fournissant chez des producteurs locaux afin de soutenir une activité économique locale et de favoriser le circuit court,
  - en privilégiant des prestataires qui utilisent des produits sains et respectueux de l'environnement dans le cadre des marchés publics et lors des achats.
- ✓ **Proposition 2 : Encourager les hôpitaux et les cliniques n'ayant pas de démarche autour de l'alimentation saine et durable à prendre en compte les recommandations du Guide des bonnes pratiques** (qui sera élaboré avec les associations locales et auquel ils pourraient être associés).

### **LEVIER : Le développement d'un environnement favorable à une alimentation saine et durable à l'échelle des quartiers et de la Ville**

- ✓ **Proposition 1 : Développer et faire la promotion d'une agriculture locale sur l'ensemble du territoire en favorisant le développement d'AMAP**, ainsi que la création de jardins (familiaux, partagés, suspendus, coopératifs) et de zones dédiées (plantation de fruitiers, espaces à planter), régies par une charte concertée (critères environnementaux), tout en l'accompagnant d'une démarche de sensibilisation sur le manger mieux et sain et la mise en valeur de la pratique du jardinage.
- ✓ **Proposition 2 : Amélioration l'accès à une offre alimentaire locale de qualité et accessible en :**
  - encourageant l'installation de maraîchers, la présence de marchés de proximité dédiés à l'alimentation saine (marchés couverts, marchés éphémères, etc.), l'implantation de magasins et des commerces de proximité bio dans tous les quartiers,

- en favorisant l'installation d'une offre de restauration plus diversifiée et plus qualitative (restaurateurs, traiteurs, food truck, etc.) et incitant les commerçants à veiller à la qualité de leurs produits,
  - en organisant :
    - des achats groupés bio et éco-responsables avec les acteurs locaux (associations, commerces, etc.) dans les différents quartiers de la ville,
    - la récupération d'inventus pour les mettre à la disposition des associations afin de lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire,
    - la mise en place d'une plateforme « Locavor » au niveau municipal pour permettre aux habitants de commander des produits locaux et de les récupérer chaque semaine dans un point de distribution.
- ✓ **Proposition 3 : Développer un chèque « alimentation saine et durable »** pour soutenir les personnes en situation de précarité dans leurs dépenses alimentaires.

## SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS SUR LES BONNES PRATIQUES ALIMENTAIRES POUR MIEUX MANGER

Ensemble, nous avons fait le constat que :

- les aliments ultra-transformés représentent 2/3 des produits en supermarché,
- le changement des comportements alimentaires passe avant tout par la sensibilisation du plus grand nombre aux bonnes pratiques alimentaires,
- il est essentiel d'aller vers des pratiques plus environnementalement responsables et plus socialement justes.

À travers nos propositions, nous souhaitons que les habitants ainsi que les professionnels deviennent des citoyens éclairés, en adoptant une approche éducative sur la thématique de l'alimentation.

### LEVIER : La mise en place d'une démarche éducative visant à améliorer, de façon progressive et significative, les pratiques alimentaires à Évry-Courcouronnes

- ✓ **Proposition 1 : Mettre en place des mesures pédagogiques et éducatives à destination des enfants et des publics fragiles** pour les accompagner vers une alimentation respectueuse de la santé en déployant les mesures suivantes :
  - Actions de sensibilisation en faveur de l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école, en centre de loisirs, dans les équipements de proximité, avec des temps de coordination avec les acteurs de la petite enfance (RAM<sup>8</sup>, crèches, ATSEM<sup>9</sup>).
  - Moments spécifiquement animés par des professionnels de santé spécialistes de la nutrition à destination des personnes fragiles afin d'échanger sur les bonnes pratiques alimentaires, les dangers des perturbateurs endocriniens (plastiques, produits cosmétiques et d'hygiène, etc) et autres produits chimiques (associations locales, maisons de quartier, CCAS<sup>10</sup>, acteurs alimentaires locaux).
  - Temps d'échanges, de partage d'expériences et de connaissances autour de la cuisine de façon participative et conviviale (cuisine partagée, formation, etc.), valorisant par la même occasion les savoir-faire culinaires.
  - Activités visant à faire pratiquer aux enfants la culture des aliments (dans les écoles et dans les espaces gérés par les associations, les Maisons de quartier, etc.), ainsi que leur faire découvrir les maraichers et les jardins partagés implantés sur le territoire.
- ✓ **Proposition 2 : Organiser une grande fête dédiée au goût et à l'alimentation** pour donner les clés des bonnes pratiques alimentaires et faire découvrir le patrimoine gastronomique de la ville (promenades culinaires).
- ✓ **Proposition 3 : Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des agents municipaux** permettant l'identification des produits polluants et leurs impacts sur la santé et réfléchir aux alternatives possibles.

<sup>8</sup> RAM : Relais Assistantes Maternelles

<sup>9</sup> ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

<sup>10</sup> CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

## AXE 4 – Pratique sportive autonome

Aujourd'hui, de nouvelles pratiques sportives émergent telle que la pratique autonome. C'est l'un des enseignements de l'étude « Sport dans la ville » du Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS). En quête de moins de contraintes, les français pratiquent de plus en plus d'activités ludiques et sportives libres (running, fitness, natation, etc.). Il s'agit de pratiquer un sport à n'importe quel moment, avec la personne de son choix (individuellement ou collectivement) de manière responsable, autonome et avec volonté.

La Ville d'Évry-Courcouronnes en a bien pris conscience et intègre pleinement cette thématique dans son Schéma directeur des équipements sportifs en y développant des actions qui intègrent et favorisent cette pratique autonome. D'ailleurs, la Ville d'Évry-Courcouronnes dispose de différents leviers d'actions afin d'agir sur l'environnement, l'aménagement du territoire et le développement d'animations sportives pour rendre cette pratique sportive accessible à tous.

### UNE PRATIQUE AUTONOME PROCHE DE CHEZ SOI, ATTRACTIVE ET CONNUE

**Ensemble, nous avons fait le constat** qu'il existe deux démarches pour pratiquer le sport de manière autonome avec d'abord le réflexe d'aller vers des structures et des parcours proches de chez soi, puis celui d'aller chercher des terrains qui sont plus éloignés selon le sport pratiqué. Il s'agit d'améliorer l'accès aux équipements et aménagements disponibles sur le territoire, de les rendre attractifs et de les faire connaître de tous.

#### LEVIER : La visibilité des espaces supports de pratique autonome

- ✓ **Proposition :** Indiquer les parcs de la ville et développer une signalétique spécifique à la pratique autonome (dans les parcs et dans la ville) permettant d'y avoir facilement accès avec :
  - Indication sur sites des parcours existants et à venir (avec précision de la distance et de la durée pour y accéder), y compris à vélo.
  - Précisions des distinctions de parcours par niveau de sport selon deux niveaux (un pour les débutants, un pour les personnes déjà sportives) pour une adaptation à tous les publics.
  - Mise en place d'une carte interactive (type plan de ville) qui recense tous les parcours sportifs disponibles sur la ville, les équipements et les cheminements cyclables et piétons pouvant être appropriés à la pratique autonome, ainsi que l'ajout d'un volet spécifique sur l'application de la Ville.

#### LEVIER : L'amélioration et l'enrichissement des installations

- ✓ **Proposition 1 :** Développer l'approche « parcours santé » et mener une réflexion sur les potentielles coupures dans les cheminements, pour interconnecter plus efficacement les différents lieux de pratique autonome et dessiner un réseau d'équipements sportifs et équitablement répartis sur le territoire.
- ✓ **Proposition 2 :** Améliorer l'aspect ludique et le cadre paysager des parcours/équipements pour les rendre plus attractifs.
- ✓ **Proposition 3 :** Créer un équipement au Centre-Ville dédié à la pratique sportive et appropriable par les enfants.

#### LEVIER : La réduction des nuisances et des risques

- ✓ **Proposition 1 :** Limiter les risques de nuisances des aménagements dédiés à la pratique autonome par de la concertation avec les riverains.
- ✓ **Proposition 2 :** S'assurer de l'entretien des équipements en installant sur chaque agrès un numéro pour faciliter le signalement en cas de dégradation.
- ✓ **Proposition 3 :** Mener une réflexion sur l'éclairage des équipements dédiés à la pratique autonome (amélioration de l'éclairage public sur certaines zones pour faciliter la pratique,

extinction de l'éclairage des city-stades pour éviter les nuisances sonores nocturnes, intégration de luminaires à capteurs de mouvement pour s'adapter aux usages, etc.).

## UNE PRATIQUE AUTONOME OUVERTE À TOUS ET ACCOMPAGNÉE

**Ensemble, nous avons fait le constat que :**

- la pratique autonome mérite un réel accompagnement pour favoriser son développement,
- les acteurs locaux peuvent être des « ressources » pour la mise en place d'actions d'initiation et d'incitation à la pratique afin de la rendre plus accessible et sécurisée,
- il est primordial de favoriser la mixité de publics et d'usages, ainsi que de travailler sur les freins psychologiques qui peuvent limiter cette pratique (sentiment d'insécurité, peur du regard de l'autre),
- il est essentiel d'en savoir plus sur les pratiques autonomes actuelles pour cibler les publics concernés, déjà mobilisés, et ceux qui pourraient être intéressés par les équipements à venir.

### LEVIER : Le développement de pratiques intergénérationnelles

- ✓ **Proposition 1 :** Proposer des plateaux sportifs qui favorisent la mixité des publics (homme, femme, handicap, sénior...), des aires de jeux sans limite d'âge qui encouragent une pratique sportive autonome intergénérationnelle et une diversification des aménagements s'adressant à toutes les générations (pétanque, le roller, l'escalade, etc.).
- ✓ **Proposition 2 :** Ouvrir le dispositif Sport-Loisirs à d'autres publics que les jeunes.

### LEVIER : Accompagner les usages et réduire les freins à la pratique

- ✓ **Proposition 1 :** Faire des clubs sportifs des ambassadeurs de la pratique autonome en les incitant à développer des activités pour accompagner les pratiques sur les équipements existants du territoire et pour découvrir des pratiques autonomes (roller, vélo, ...). Cela pourrait prendre la forme d'un appel à projet spécifique incitant au développement d'actions et d'animation avec une subvention dédiée.
- ✓ **Proposition 2 :** Faire découvrir dans le milieu scolaire certains sports pas connus ou peu pratiqués (ski nautique, curling, etc.) et organiser des sorties scolaires pour faire découvrir la pratique autonome (randonnée, escalade, vélo en forêt).
- ✓ **Proposition 3 :** Mettre en place sur les agrès des panneaux qui viennent accompagner les gestes possibles et installer sur chaque module sportif des panneaux explicatifs avec des QR codes permettant d'accéder à des vidéos sur les pratiques possibles selon les niveaux avec des indications sur les bonnes postures et la fréquence des exercices.
- ✓ **Proposition 4 :** Mener une réflexion sur les modalités d'ouverture en accès libre des équipements sportifs privés ou publics (piscine, gymnase ...) avec des horaires adaptés aux personnes actives.
- ✓ **Proposition 5 :** Proposer des aides permettant l'acquisition d'équipements sportifs ou informer de celles qui existent déjà pour réduire les coûts (ex : vélos, rollers).

## LA PRATIQUE AUTONOME COMME LEVIER DE DÉCOUVERTE ET DE COLLECTIF

**Ensemble, nous avons fait le constat que** le sport en autonomie permet de nombreuses possibilités, c'est un levier pour pratiquer autrement le territoire et aller à la découverte de sa richesse. Il serait intéressant de favoriser cette pratique par la mise en place d'actions et de rendez-vous sportifs qui vont au-delà de la pratique individuelle, pour une approche plus collective.

### LEVIER : La pratique autonome pour découvrir le territoire

- ✓ **Proposition 1 :** Développer les courses d'orientation pour faire découvrir le territoire tout en développant la pratique autonome avec : la mise en valeur de bornes de courses d'orientation et de parcours, la mise en place d'une carte indiquant où en pratiquer, l'organisation de courses par les clubs sportifs, en incluant les familles sous la forme de

challenge et de défis, dans le but de développer la pratique autonome et la connaissance de la ville.

- ✓ **Proposition 2 :** Établir une charte de sensibilisation aux bonnes pratiques dans les espaces naturels pour veiller à une bonne cohabitation des usages (en partenariat avec les acteurs du territoire concernés - sport, espaces verts, ONF... -, installation de panneaux pédagogiques, etc.).

## LEVIER : Le développement de démarches collectives

- ✓ **Proposition 1 :** Organiser un évènement avec pour objectif d'inciter à la pratique autonome en collectif et à la découverte de nouvelles pratiques (footing, balades rollers et/ou vélos, etc.) à l'image de l'évènement « Urbanise ton sport ».
- ✓ **Proposition 2 :** Développer le côté challenge sportifs au quotidien en proposant des défis à relever (nombre de pas ou distances parcourues à vélo en un mois, ou d'autres défis ludiques à faire entre collègues ou en famille) avec un espace où partager et communiquer sur les défis atteints (concours, pages, etc.), via des applications dédiées ou porté par les associations sportives.
- ✓ **Proposition 3 :** Proposer un concours pour faire participer les jeunes à la réalisation d'un équipement dédié à la pratique autonome autour d'une création, d'un thème, afin qu'ils s'approprient ce futur espace.
- ✓ **Proposition 4 :** Inciter à la pratique sportive au travail avec la mise à disposition de temps dédiés et d'équipements sportifs.



## Conclusion

L'Assemblée Citoyenne porte une attention toute particulière au suivi « partagé » des propositions issues de ce travail commun.

Elle souhaite par conséquent la mise en place d'un Comité dont le but sera d'assurer le suivi des différentes propositions énoncées, des actions réalisées, en cours de réalisation ou non applicables.

Ces informations devront par ailleurs être communiquées à l'ensemble des membres de l'Assemblée pour une meilleure visibilité de la prise en compte des mesures proposées.

## Les membres de l'Assemblée Citoyenne

**Nadège A., Xavier B., Manon Chloé B., Jérémy B., Jean-François C. Morgane C., Dominique D., Alain D., Clément D., Roland F., Jean-Marie G., Marie-Claude H., Patrice H., Diama K., Mado K., Ghislaine L., Etienne L., Claude M., Maurice M., Serge M., Maryline N., Joseph N., Jean-Claude P., Rémi P., Sandrine PDS, Alexandre P., Geneviève R., Jean-Philippe Mathias R., Joseph S., Johan S., Adama Célestine T., Noel T., Caroline U., Géraldine V., Lilas VP., Rose-Marie Z., Natacha W.**

